

Il y a des stations de campagne et des camps temporaires en nombre d'endroits à travers le pays. Le personnel de l'Entomologie forestière comprend 20 employés permanents, 138 employés temporaires et des manœuvres qui sont engagés lorsque les besoins l'exigent. Des recommandations ont été faites en vue d'augmenter le personnel permanent; la majeure partie du personnel comprend des fonctionnaires spécialement formés aux recherches entomologiques. Le travail de la section peut se classer sous quatre rubriques: relevés, études fondamentales, entreprises d'urgence et méthodes de destruction.

Relevés

Les relevés fournissent les renseignements essentiels à la poursuite d'études fondamentales et au traitement de cas d'urgence. Non seulement sont-ils indispensables pour découvrir en temps opportun les invasions naissantes, mais ils fournissent un inventaire systématique de l'actif et du passif dans l'administration rationnelle de la faune entomologique de la forêt. A cause de la vaste étendue de territoire à couvrir, tout système de relevé de ce genre doit reposer sur la coopération étroite de toutes les parties intéressées à la conservation de la forêt. Il existe au Canada un organisme efficace depuis 1936. Presque tous les organismes gouvernementaux et commerciaux importants qui s'occupent de sylviculture et d'exploitation forestière y prennent une part active et emploient intensivement leur personnel (environ 2,500 hommes) à la réunion des renseignements. Le pays a été divisé en cinq régions qui correspondent à peu près à certaines divisions naturelles de la forêt. En chacune de ces divisions un laboratoire central sert de chambre de compensation pour les spécimens et les renseignements reçus. Les résultats complets pour tout le Canada sont confrontés chaque année au quartier général à Ottawa. Actuellement le système est basé sur la réunion d'échantillons d'insectes vivants et la présentation de rapports concis et pertinents par les gardes forestiers et les gardiens. Tous les spécimens sont élevés dans les divers laboratoires qui les reçoivent. Une mine de renseignements sur les conditions des insectes, jusqu'ici inaccessible, a déjà été constituée de cette façon et sert à de plus amples études et à l'application pratique des méthodes de destruction. La comparaison du nombre de rapports reçus de 1936 à 1944 fait voir les progrès accomplis.

<i>Année</i>	<i>Nombre de rapports</i>	<i>Année</i>	<i>Nombre de rapports</i>	<i>Année</i>	<i>Nombre de rapports</i>
1936.....	528	1939.....	8,310	1942.....	13,210
1937.....	3,703	1940.....	10,081	1943.....	10,254
1938.....	5,117	1941.....	11,326	1944.....	10,238

L'instruction des forestiers sur la manière de faire des observations et des collections d'insectes est une phase importante de ce travail. Toutes les fois que la chose est possible, des cours abrégés sont donnés en divers centres l'hiver et le printemps, auxquels s'ajoutent des démonstrations sur place durant l'été.

Dix-sept forestiers ont été nommés par le gouvernement fédéral en 1945 spécialement pour diriger les travaux relatifs aux insectes des forestiers engagés par les services provinciaux et les industries forestières. En 1946, 25 autres forestiers spécialement formés sont venus grossir le nombre original et, bientôt, un effectif d'environ 75 hommes s'occupera de ces travaux dans tout le Canada. En outre d'instruire et de guider les forestiers réguliers, ces forestiers qui s'occupent des insectes feront des collections spéciales, rédigeront des rapports concernant leur